



LES ECHOS



EDITO

Certains d'entre vous s'émeuvent de la construction de maisons individuelles sur des parcelles minuscules résultant de la division de terrains où une villa avait été construite avant la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000. Cette loi a aboli les superficies minimales pour les parcelles constructibles et cela pour toutes les communes de France. Depuis le 27 mars 2014, c'est le coefficient d'occupation des sols qui a été supprimé avec pour conséquence, une ultra densification du tissu urbain. Il est maintenant fréquent que des opérateurs privés amenés par quelques agents immobiliers déposent des permis de construire sur des parcelles de 200m²... voire moins. Cette urbanisation anarchique que le Plan Local d'Urbanisme ne permet pas de gérer ni de maîtriser est problématique. Pire, le prix du m² sur la Côte tière explose pour le seul bénéfice des agents immobiliers qui sont aux aguets. Il est également à craindre que le voisinage de deux maisons construites sur 400m², quelquefois équipées de piscine, occasionne de réels troubles d'usage des espaces extérieurs. Conséquence grave aussi pour les communes carencées en logements sociaux, car cette même loi impose aux communes de plus de 3500 habitants une part de 25% de son parc immobilier destiné au logement social. Prises dans le cercle vicieux des logements individuels en masse, elles ne peuvent rattraper leur retard et paient une amende à l'Etat. Et pourtant, à l'origine de cette loi, les technocrates parisiens pensaient préserver la terre agricole en densifiant les centres urbains. La hausse des prix du foncier qui en résulte repousse les candidats à l'acquisition d'une maison de plus en plus loin... en secteur rural.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ La Roseraie résidence autonome

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- ⊙ 8 mai 2019
- ⊙ Plan canicule 2019
- ⊙ Retour sur Mix'Âges
- ⊙ Résultats des élections européennes
- ⊙ Travaux voirie et bâtiments
- ⊙ Fête de la muigie et feu de la Saint-Jean
- ⊙ Remise des dictionnaires aux CM2

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7

- ⊙ Le Sou des écoles
- ⊙ La Boxe française
- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ Le Twirling Bâton
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ U.N.C.
- ⊙ Le Club Amitié Loisirs
- ⊙ Le CT Dombes

VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- ⊙ Le frelon asiatique
- ⊙ Garde vétérinaire
- ⊙ Découvrez la Dombes en pédalant
- ⊙ La Fête du vivre ensemble
- ⊙ Dépistage des cancers
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

LA ROSERAIE RESIDENCE AUTONOMIE

Implantée à Saint Maurice de Beynost dans les années 60, cet établissement offre un accueil pour les personnes autonomes âgées de plus de 60 ans, seules ou en couple. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 8 membres.

L'établissement est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'APL (Aide Personnalisée au Logement) et de l'APA (allocation Personnalisée d'Autonomie). Bâtie sur un terrain de 3000 mètres carrés clos et arboré, la résidence de 4 étages (32 appartements) est desservie par un ascenseur ; elle comprend aussi des espaces de vie collective situés au rez-de-chaussée, avec une salle de restaurant qui peut être modulée en salle d'activité (films, télé, jeux, réceptions) et un salon, lieu d'échanges et de convivialité. Les services proposés se composent : des repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner), auxquels chacun est libre de prendre part ou non ; de l'entretien du linge, d'un salon de coiffure, de services paramédicaux.

L'équipe d'animation propose diverses activités : jeux de mémoire, gym douce, activités culturelles (cinéma, musées), manuelles (cuisine, bricolage), et bien-être.

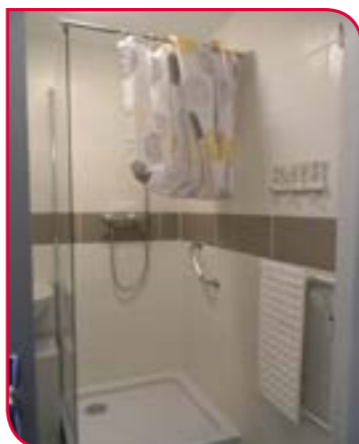
Les logements de 32 mètres carrés se composent d'un hall d'entrée, d'une salle de bains avec douche et lavabo, d'une cuisine équipée avec plaque électrique/four et d'un séjour/chambre à coucher.

Les associations comme l'ADAPA, l'ADMR et Côtière Avenir sont des prestataires de service à la personne qui interviennent au quotidien auprès des résidents pour l'accompagnement et les tâches ménagères.

Nous portons à votre connaissance que La Roseraie, située 7 avenue de la Gare, dispose actuellement d'appartements vacants, fonctionnels et adaptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures : tel 04.78.55.17.87, email : secretariat@assolaroseaie.fr

Pour plus d'informations des livrets d'accueil sont à votre disposition dans l'établissement.



8 MAI 2019

En ce 8 mai 2019, 74ème anniversaire de l'Armistice de la deuxième Guerre Mondiale, malgré la pluie battante, les Mauriciens étaient présents pour honorer leurs soldats morts pour la France. Les enfants de l'école maternelle Saint Exupéry, interprétaient La Marseillaise en langue des Signes, sous les flashes des parents désireux d'immortaliser cet instant. Tout notre respect va aux enseignants qui sensibilisent les enfants au devoir de mémoire dès leur plus jeune âge, pour que règne la Paix et la tolérance des peuples dans les générations à venir. Notons que vu la météo, un barnum avait été mis en place pour abriter les enfants pendant cette cérémonie. Ensuite, débutait la cérémonie officielle au regard du protocole. Après que l'assemblée se soit figée dans un retentissant « Garde à Vous », se déroulait le dépôt de gerbes auquel participaient des enfants de la commune. Une minute de silence précédait la sonnerie aux Morts, suivie de La Marseillaise jouée par les musiciens de l'Académie de Musique et de Danse.

Monsieur Philippe, représentant des Anciens Combattants, entouré par les drapeaux des différents Corps, faisait lecture du message de l'Union Nationale des Combattants qui rappelait les origines de cette guerre, les coups de force de 1936 à 1939 qui ont conduit à la déclaration de guerre le 3 septembre 1939. La seconde guerre mondiale demeure d'actualité avec les économies qui cherchent à conquérir des marchés et les idéologies qui veulent dominer le monde. Comme nos anciens, sachons dépasser nos différences pour édifier la France de demain. M. le Maire, dans son allocution, rappelait lui aussi l'importance qu'il y a à dépasser nos différences dans ce monde et à œuvrer pour la Paix, que rien n'est acquis. Il disait combien il est important d'éduquer nos enfants dans la tolérance, le vivre ensemble ; la participation des enfants de l'école maternelle à cette commémoration est un très bon exemple. Ensuite, il faisait part du message de Madame la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées rappelant qu'il y a 74 ans l'Allemagne signait sa capitulation sans condition, le nazisme est abattu. La France exprime sa reconnaissance à toutes ses filles et à tous ses fils qui ont combattu pour la patrie, et n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit. La France se souvient de ses libérateurs issus des nations du monde entier ; de semaine en se-

maine, le flot de la liberté a recouvert le territoire. Aujourd'hui, nous mesurons la valeur de la Paix, elle est notre héritage et la clé de voûte de la construction européenne. Monsieur le Maire passait la revue des troupes, accompagné par les enfants pour qui cette journée fera sans doute un thème de travail lors de leur retour en classe. La cérémonie se terminait sur un lâcher de pigeons, porteurs de message de Paix, suivi d'une marche américaine interprétée par l'Académie de Musique. Les habitants de Saint Maurice se sont ensuite rendus sur la stèle du Général de Gaulle pour y déposer une gerbe et honorer l'homme qui fit vivre cet idéal de liberté pendant les heures sombres de l'occupation et de la guerre. La cérémonie se terminait par le pot de l'Amitié offert par la municipalité au Centre Social et Culturel Artémis.



MIX' AGES

C'est dans une ambiance récréative et enjouée que petits et grands se sont retrouvés le mercredi 15 mai 2019 pour la traditionnelle fête intergénérationnelle MIX'AGES. Il faut dire que, cette année, Mix'Ages fêtait ses 10 ans avec pour thème « La mer, les bateaux ». Le cortège musical animé par la batucada de l'Académie de Musique et de Danse de la C.C.M.P a parcouru des rues de la commune, s'arrêtant régulièrement, aux Mimosas pour divertir les résidents sortis à l'extérieur, puis aux Folliets pour les habitants penchés à leurs fenêtres et enfin à La Roseraie où l'attendaient certains seniors. Peu à peu, les Mauriciens ont rejoint cette joyeuse bande pour se rendre à la salle de fêtes. Là, dans une salle décorée par les Mimosas, La Roseraie, le Club Amitié Loisirs, les enfants de l'ALSH et de l'EAJE, le Centre Socio-culturel Artémis, ils ont découvert les multiples activités ludiques proposées. Ils ont pu profiter d'activités manuelles, d'adresse, d'observation... imaginées et animées par les bénévoles de La Roseraie, du Club Amitié Loisirs, d'Artémis et par les animateurs de l'ALSH. Pour clore cet après-midi d'échanges, un goûter a été offert par le Club Amitié Loisirs et le C.C.A.S puis après une reprise en chœur de chansons connues de tous, chacun est reparti, après ce bon moment passé ensemble. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour bien d'autres festivités !



PLAN CANICULE 2019

Un registre est ouvert à la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost. Il permet un contact périodique avec les personnes répertoriées afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence canicule » par le Préfet. Il recense les Mauriciennes et Mauriciens vivant à leur domicile, âgés de plus de 65 ans ou les personnes concernées par les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs, les enfants, les personnes malades ou en situation de précarité. L'inscription sur ce registre est facultative. Elle se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit à l'accueil de la Mairie, soit auprès du C.C.A.S au 04.78.55.14.08. L'inscription d'une personne à la demande d'un tiers ne pourra être acceptée que par écrit. Ce registre pourra être communiqué au Préfet de l'Ain s'il le demande. Toute personne y figurant a le droit d'accès et de rectification des informations la concernant. Des conseils pour affronter la canicule sont également à votre disposition :

- un petit fascicule et une liste de conseils sont disponibles en mairie.
- une plateforme téléphonique « canicule info service » 0 800 06 66 66 (appel gratuit), activée dès le premier épisode de chaleur de 9 heures à 19 heures.
- un site internet : www.sante.gouv.fr (Onglets : « Santé et environnement ». Puis « Risques climatiques » et enfin « Canicule et chaleurs extrêmes »).

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 26 MAI 2019

N° de liste	Nom de la liste	Nbr de voix	N° de liste	Nom de la liste	Nbr de voix
1	La France insoumise	63	18	Lutte Ouvrière, Contre le Grand Capital le Camp des Travailleurs	8
2	Une France Royale au cœur de l'Europe	0	19	Pour l'Europe des Gens Contre l'Europe de l'Argent	20
3	La Ligne Clair	0	20	Ensemble pour le Frexit	13
4	Parti Pirate	0	21	Liste Citoyenne du Printemps Européen avec B. Hamon soutenue par Génération .S	48
5	Renaissance, soutenue par LREM, Modem et partenaires	238	22	A voix Egales	0
6	Démocratie représentative	0	23	Prenez le Pouvoir, Liste soutenue par M. Le Pen	252
7	Ensemble Patriotes et Gilets Jaunes pour la France, sortons de l'UE	9	24	Neutre et Actif	0
8	Pace-Parti des Citoyens Européens	0	25	Parti Révolutionnaire Communiste	0
9	Urgence Ecologie	14	26	Esperanto-Langue équitable pour l'Europe	1
10	Liste de la Reconquête	0	27	Evolution Citoyenne	0
11	Les Européens	38	28	Alliance Jaune, la Révolte par le Vote	5
12	Envie d'Europe Ecoligique et Sociale	66	29	Union de la Droite et du Centre	91
13	Parti Fédéraliste Euripéen-Pour une Europe qui proège ses citoyens	0	30	Europe Ecologie	155
14	Mouvement pour l'Initiative Citoyenne	0	31	Parti Animaliste	21
15	Le courage de défendre les Français - Debout la France avec N. Dupont-Aignan	32	32	Les Oubliés de l'Europe-Artisans-Commerçants+Professions Libérales et Indépendants	4
16	Allons Enfants	0	33	UDLEF (Union Démocrate pour la Liberté Egalité Fraternité)	0
17	Décroissance 2019	1	34	Une Europe au Service des Peuples	0

Inscrits	2 438
Votants	1 120
Blancs	30
Nuls	11
Exprimés	1 079
soit	44,26%

TRAVAUX BATIMENTS

L'école élémentaire est toujours la cible d'améliorations, elle reçoit un nouveau portail, une amélioration qui était programmée au budget 2019 ; les fenêtres de l'ancien bâtiment ont été remplacées, et la mise en place de la PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) effectuée. La sécurité des petits Mauriciens ne doit pas être prise à la légère, la municipalité en fait une priorité. La sécurité est aussi prise en compte sur les espaces publics, c'est ainsi que le toit terrasse du garage municipal sous la mairie s'est vu doter d'un garde-fou afin de parer à tout accident : celui-ci, malgré l'interdiction, étant quelquefois fréquenté par des adolescents.



TRAVAUX VOIRIE

Notre commune est actuellement le champ de nombreux travaux qui peuvent provisoirement impacter vos déplacements, nous nous en excusons. Voici quelques informations qui pourront peut-être vous permettre d'anticiper sur les difficultés que vous risquez de rencontrer sur vos itinéraires :

- Chemin des Bottes - chemin des Batterses : Les travaux de voirie démarrés le 22 mai se prolongeront jusqu'à début juillet.
- Rue des Folliets : Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, il reste à finaliser les raccordements avec ENEDIS et ORANGE ; Remplacement de la canalisation d'eau potable par le SIENEL programmée du 27 mai au 20 juin avec une voie à sens unique ; Réalisation d'un mur de soutènement : à partir de fin juin avec une voie à sens unique jusqu'à mi-juillet ; Réalisation des enrobés fin juillet sur 2 à 3 semaines.
- Rue Bèche-Fève : Reprise des accotements en juin (date non définie à ce jour).
- Route Départementale 1084 (Route de Genève) : travaux d'eau potable sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'eau potable (SIENEL), les travaux sur le réseau devraient être terminés fin mai. La réfection des enrobés sur la tranchée est prévue en juin.
- Rue des Andrés : Travaux de renouvellement du réseau haute tension : début des travaux le 3 juin avec une durée prévue d'un mois.



FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA SAINT-JEAN

Le 22 juin aura lieu Place Charles De Gaulle à partir de 19h00 la fête de la musique organisée par la municipalité et le sou des écoles, avec comme intermède à 22h30 le traditionnel Feu de la Saint-Jean, géré par le Foyer Saint Maurice. Venez nombreux écouter, danser, partager une bonne fin d'après-midi et de soirée.

REMISE DES DICTIONNAIRES CM2

La remise des dictionnaires aux élèves de CM2 partant au collège aura lieu jeudi 27 juin à 18h30 à l'école J. Prévert

VIE ASSOCIATIVE

BOXE FRANÇAISE



AIN SUD FOOT

INSCRIPTIONS AIN SUD FOOT SAISON 2019/2020

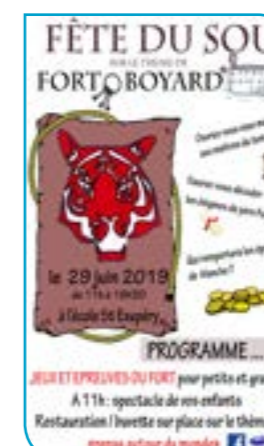
Jours et heures d'entraînement :

2013/2014 U7 Mercredi de 14h à 15h ; Cotisation : 130€. 2011/2012 U9 Mercredi de 14h à 15h30/Cotisation : 170€. 2009/2010 U11 Lundi de 18h à 19h30 et Mercredi de 16h à 17h30 ; Cotisation : 190€. 2007/2008 U13 Mardi et Jeudi de 18h à 19h30 ; Cotisation : 190€. 2005/2006 U15 Mercredi et Vendredi de 18h à 19h30 ; Cotisation : 220€. 2004 U16 Lundi, Jeudi et vendredi de 19h45 à 21h15; Cotisation : 220€. 2002/2003 U18 Lundi et Jeudi de 19h45 à 21h30 ; Cotisation : 220€. 2000/2001 U20 Mardi, jeudi et vendredi de 19h45 à 21h15 ; Cotisation : 220€. Inscription A partir du 1er Juin 2019 au stade du Forum des sports à Saint Maurice DE BEYNOST. Lieu : Stade du Forum des sports/chemin des Batterses ; 01700 ST Maurice de Beynost.

Contact: F. Grava : 06 59 23 28 64 ; H. Nougue : 06 32 51 98 52



SOU DES ECOLES



L'équipe du SOU des écoles a décidé de mettre les enfants à l'honneur lors de la Fête du SOU qui se déroulera le samedi 29 juin de 11h à 16h30 dans la cour de l'école maternelle Saint Eupéry. Dès 11h nous comptons sur votre présence pour venir applaudir et encourager vos enfants qui feront un spectacle orchestré par notre équipe ! Nouveauté cette année, les activités et jeux mis en place seront sur le thème de « Fort Boyard » et raviront petits et grands ! Prêtez-vous aux jeux et venez relever nos défis ! Nous vous attendons nombreux et le maître-mot sera : amusez-vous !!! Une buvette sur le thème des saveurs du monde vous sera proposée. Et n'oubliez pas, le SOU c'est nous, c'est vous et c'est pour eux !

TWIRLING BATON

Le temps n'était pas au rendez-vous en ce jour du 19 mai 2019 mais qu'importe, l'association Twirling Bâton, par son premier vide grenier de l'année, a pu donner quelques rayons de soleil à l'ensemble des 26 exposants et 600 visiteurs venus à la salle des fêtes. Beaucoup d'objets ont pu repartir et s'accorder une seconde vie. Buvette et restauration rapide ont permis d'échanger avec les organisateurs et ainsi connaître davantage ce sport encore méconnu du grand public. Une partie des bénéfices financera la participation de deux athlètes à la prochaine coupe du monde qui se tiendra à Limoges au mois d'août. Enfin merci à tous les bénévoles du club qui ont œuvré sans relâche toute la journée. Prochain rendez-vous, le samedi 13 juillet pour notre second vide grenier en nocturne cette fois-ci. Les informations sur cette manifestation paraîtront sur le site de la ville.»



ARTEMIS

PROJET SOCIAL 2019-2022

Le nouveau projet social pour 2019/2022 a été travaillé avec les acteurs du centre socio-culturel et la Maison des associations « ARTEMIS » (Activités Rencontres pour Tous et Maisons des Initiatives Sociales) que sont les habitants, adhérents, salariés, bénévoles et partenaires qui suivent notre action sur la commune de Saint-Maurice de Beynost. ARTEMIS a donc obtenu son 2ème agrément « centre socio-culturel » et a présenté devant les élus du conseil municipal les 3 grandes orientations à venir dès la rentrée 2019.

Ainsi :

1. Commençons par prendre le temps de se connaître ; soi-même au travers d'activités d'épanouissement personnel ; entre habitants au travers d'activités de loisirs, en créant des espaces de rencontres.

2. Construisons des ponts et naviguons un peu plus loin dans l'échange avec l'autre ; l'autre qu'il faut aller chercher ; l'autre qui est parent comme moi ; l'autre qui est différent de moi (âge, culture, ...).

3. Agissons ensemble et offrons aux habitants un espace d'expérimentation de notre capacité à agir en tant qu'habitant d'une commune, en tant que parent, en tant que jeune...

Entretenez, accompagner, convaincre, maintenir, expérimenter sans oublier personne, sans exclure est notre priorité, c'est dans ce sens que nous vous accueillerons à ARTEMIS.

NB : le projet social est consultable sur le site d'Artemis.

LE CAFE DES PARENTS

Le collectif mauricien « Café des parents » vous propose un temps fort sur l'alimentation le vendredi 28 juin (place et heures à définir en fonction de la météo). Après un an à vous questionner les jeudis matin sur la place Charles de Gaulle et à vous avoir proposé en mars dernier des ateliers d'échanges sur l'alimentation, place au temps fort de fin d'année ! Tous vos renseignements au Relais d'Assistants Maternelles, à la Crèche Dolto et à Artémis.

MATINEE SANTE COTIERE

Mercredi 26 juin à partir de 9h30, les matinées santé vous donnent rendez-vous ! Avant l'été, parlons de notre alimentation, notre équilibre entre les repas de la journée, parlons aussi du bien-être et des astuces au quotidien pour se sentir bien. Mais la santé, c'est aussi avoir accès à ses droits : les connaître, faire les demandes adéquates et être écouté. Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux !

THEATRE JEUNESSE - SPECTACLES

Les ateliers théâtre d'Artémis et leur metteur en scène Delphine Baralotto vous invitent au voyage, à la créativité, au jeu. Comme tout le monde certes mais avec leurs personnalités. Chacun des jeunes acteurs y a mis son talent, sa passion et sa joie de vivre.

Dates des représentations :

Mardi 18 Juin 20 h : groupes collège : « Comme tout le monde ! »

Lundi 24 Juin 20 h : groupe enfant : « Gagner des points ou perdre des pommes »



ARTE' JEUNES

Sortez les tongues, c'est bientôt l'été. Ouvert du 08 Juillet 2019 au 02 Août 2019, l'espace Arté Jeunes sera « on fire » ! Bien que le programme soit encore en chantier, nous pouvons déjà vous annoncer qu'il y aura de la baignade, du barbecue, et des inter-centres. Nous allons penser des activités autour du plein air.

Pour conclure l'été, nous partirons une semaine en séjour du 29 Juillet au 2 Août. La destination est encore incertaine mais ce qui est sûr, c'est qu'elle sera proche de l'eau !

Le programme définitif devrait sortir la semaine du 17 juin dernier délai. Il sera consultable sur internet et sur plaquette directement au centre Artémis. Les inscriptions se feront une semaine après la sortie du programme. On vous attend nombreux.

ATELIERS PARENTS ENFANTS

En route pour les grandes vacances. Pour que le temps passe plus vite, nous vous proposons quatre ateliers parents/enfants durant le mois de juin :

- Le mercredi 05 juin matin : un atelier jeu ou plutôt un atelier orientation, observation.

- Nous savons que vous avez besoin de repos (parents et enfants ne sont pas des métiers faciles). Nous enchaînerons donc avec un atelier calme pour le mercredi 12 juin.

- Ensuite, le mercredi 19 juin que vous ayez la main verte ou non, venez à l'atelier jardinage.

- Enfin, venez échanger de façon théâtrale et amusante lors de l'atelier expression du mercredi 26 juin.

Ces ateliers, qui se déroulent les mercredis matin de 9h30 à 11h30, sont ouverts aux parents et grands-parents avec leurs enfants et petits-enfants (à partir de 3 ans) et permettent de voir les difficultés et facilités de chacun, puis de renforcer le lien entre vous.

Les activités sont gratuites, mais ouvertes uniquement aux adhérents (un seul adhérent par famille suffit). Donc n'hésitez pas à venir participer. Attention sur cette période les activités pourront être modifiées ou adaptées, renseignez-vous à l'accueil.

Attention les vacances, on arrive.

LES TERRASSES D'ARTEMIS

Artémis vous invite seul ou en famille sur sa terrasse les mardis et jeudis de juin et juillet de 16h à 19h pour passer une partie des vacances à vos côtés ! Venez siroter une boisson fraîche, vous prélasser sur des transats à l'ombre d'un parasol. Vous pourrez bouquiner, jouer en famille, discuter et prendre le soleil ! Nouveauté : cette année Artémis vous propose différentes animations chaque soir ! Le programme sera disponible dès le 27 mai ! N'oubliez pas votre crème solaire et votre casquette, l'été sera ensoleillé à Artémis !

THEATRE SCOLAIRE

Deux classes de l'école Jacques Prévert proposeront leurs spectacles

- Classe de Christine « Tags et Poésie » lundi 24 juin à 18h

- Classe de Nelly « Voyages, Voyages » Mardi 25 juin à 18h

U.N.C.

Le 9 juin aura lieu la traditionnelle brocante organisée par

L'Union Nationale des Combattants
34ème édition et toujours sur le pont Maurice Cusin de 6h à 17h00

Nota : l'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri récupère gratuitement vos objets propres et en bon état à la fin de la journée (voir document donné sur la brocante)

CLUB AMITIE LOISIRS

Le mercredi 15 mai, le club participait à la fête Mix'Agés, pour laquelle il était co-organisateur. Le lundi 20 mai, les randonneurs du club se retrouvaient dans la bonne humeur pour une randonnée entre Montluel et Pizay, avec repas sur le parcours, à Pizay. Le 23 mai, une nombreuse délégation était présente à la fête des jeux à Artémis. Le repas de la fête des Mères, le mardi 28 mai réunissait une cinquantaine d'adhérents autour d'un bon repas au restaurant le Wagon à Miribel. Dans les prochaines semaines, le mardi 18 juin le club organise son voyage annuel qui nous mènera à la visite du château de Cormatin, puis au Creusot, avec balade en train et déjeuner à bord, et enfin à Blanzay, où nous visiterons le musée de la mine. Le mardi 25 juin se déroulera un déjeuner en commun au club de Miribel, avec une après-midi récréative de jeux de société. Enfin le jeudi 27 juin aura lieu le barbecue annuel dans le clos du club de tennis. La journée sécurité routière est reportée à la rentrée des vacances, la date sera communiquée ultérieurement.



CT DOMBES

Du 11 au 18 mai, 41 cyclos ont participé au séjour club à Amboise organisé de main de maître par « Manu » Lambrinidis. Même la météo souvent capricieuse était parfaite pendant tout le séjour. Les paysages de la Loire avec ses châteaux, ses maisons de maître et ses fermes d'époque ont offert un cadre grandiose à nos trois équipes de cyclistes qui ont, tous les matins, à la fraîche, enfourché leur vélo à l'assaut des parcours préparés avec brio par René Bontemps. Aucune chute ni crevaison à signaler lors du séjour. Une vraie performance ! L'après-midi, plus « cool », était réservée aux visites des châteaux les plus prestigieux comme Amboise, Chambord et le Clos Lucé. Tout le monde a été enchanté par ce séjour, tout particulièrement les nouvelles adhérentes. Maintenant, tout le Club est mobilisé pour organiser le 9 juin la rando cyclo « La St Maurice » ouverte à tous avec un circuit facile pour familles. Détails et inscriptions sur <http://club.quomodo.com/ct-dombes>. Venez nombreux !



VIE PRATIQUE

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Plan de surveillance et de lutte régional : Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, en partenariat avec la FREDON, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable. Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit. Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique ».

2018 : progression forte du nombre de nids découverts. Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression dans l'Ain, 31 nids ayant été recensés et détruits en 2018 contre 5 en 2017. Section apicole GDS Rhône-Alpes.



GARDE VETERINAIRE

Le service vétérinaire de garde est maintenant disponible pour les habitants de SAINT MAURICE DE BEYNOST. Pour toutes les urgences sur les animaux de compagnie, nos vétérinaires interviennent à domicile 24h/24 et 7j/7. Nous collaborons avec les vétérinaires de la grande agglomération Lyonnaise, en assurant la gestion des urgences pendant leurs périodes de fermeture. Voici nos références :

1. Service Vétérinaire de garde

2. 04 72 30 40 40

3. <https://www.urgences-veterinaires-lyon.fr>

DECOUVREZ LA DOMBES EN PEDALANT



AGENDA

Mer. 5 juin Après-midi	ALSH - Sathonette Fête de fin d'année
Jeu. 6 juin	CIDFF ARTEMIS Permanence juridique
Sam. 8 juin	Ain Sud Foot Finales Région
Dim. 9 juin	U.N.C. Brocante annuelle
Ven. 14 juin	CIDFF ARTEMIS Permanence emploi
Ven. 14 juin	Saint-Maurice Tennis Barbecue du club
Ven. 14 juin 17h	CCMP-ARTEMIS-Municipalité Fête du vivre ensemble
Mar. 18 juin 7h15	Club Amitié Loisirs Voyage au château de Cormatin
Sam. 22 juin 19h	Municipalité Fête de la musique

Dim. 23 juin	Les Mimosas Fête annuelle
Jeu. 27 juin 12h	Club Amitié Loisirs Barbecue au Clos du tennis
Jeu. 27 juin 18h30	Municipalité Remise des dictionnaires aux CM2
Ven. 28 juin	CIDFF ARTEMIS Permanence emploi
Sam. 29 juin	Vertical Côtière Fête du Club - Salle des fêtes
Sam. 29 juin	Sou des écoles Fête des écoles
Sam. 29 juin 20h	Boxe Française Gala au Forum des Sports
Jeu. 4 juillet	Amicale des donateurs de sang Don su sang - Allegro
Jeu. 4 juillet 20h30	Municipalité Coseil municipal
Sam. 6 juillet	CLARA Pique nique

ETAT CIVIL

Naissances	
19/04	Noé FINANCE
20/04	Sofia SALMI
22/04	Yeva OGANIAN
26/04	Maylis MESSAHLI
01/05	Flori HOTI
04/05	Sarah OUAZIZ
Mariages	
04/05	Afif KHASSAM et Kimberley FLAMENT
14/05	Robert HERPOYAN et Emmanuelle SAUVETRE
18/05	Michaël RAKOTONDRATSOAVINA et Marie ANDRIAMBALOMAMY
18/05	Romain RAVIER et Mirdey OUK
25/05	Cyril CABIT et Alexandra PEGAZ
Décès	
25/04	Latifa YACOUBI
14/05	Ramon BLANCO
21/05	Monique MICHEL Vve NEGRINI
22/05	Mokhtaria CHADLI
24/05	Lucette ANDRE Vve JUFFET

FETE DU VIVRE ENSEMBLE



DEPISTAGE DES CANCERS



PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

08/06	P. GOUBET Maire
15/06	D. MONCHANIN Jeunesse - Affaires scolaires
22/06	E. GUILLET Urbanisme
29/06	R. RESTA Cadre de vie
05/07	P. GOUBET Maire

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avr. au 31 oct.

Du lundi au vendredi :
9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :

9h-18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

© Directeur de la publication : P. GOUBET

© Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe de la Boxe française, l'équipe du Sou des écoles, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe du Twirling Bâton, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe de l'UNC, l'équipe du Club Amitié Loisirs et l'équipe du CT Dombes.

© Mise en page : S. JUBAN

© Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

© Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

© Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr

© Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr